

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 22/07/2025

DECISION N° 20250722\_B\_089

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY,

Étaient excusés représentés : Claude VIAL : Pouvoir donné à M. GIRODET, Patrick Bruno MARCON : Pouvoir donné à M. RIVET,

Était excusée : Martine GINET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :  
Objet : Convention d'objectifs et de financement à passer avec la CAF de la Haute-Loire dans le cadre du Fonds d'aide à l'investissement Accueil de Loisirs sans Hébergement en faveur du Centre de Loisirs Les Galarès de Saint Didier en Velay**

Le Bureau,

**N° 20250722\_B\_089**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention d'objectifs et de financement à passer avec la CAF de la Haute-Loire dans le cadre du Fonds d'aide à l'investissement Accueil de Loisirs sans Hébergement en faveur du Centre de Loisirs Les Galarès de Saint Didier en Velay,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 22 juillet 2025

Le Président  
**Frédéric GIRODET**



**AR Prefecture**

043-244301131-20250722-20250722\_B\_089-AU  
Reçu le 07/01/2026